23 g

Très légères et enveloppantes !

Fabrication sous ISO 14001 ISO 9001

>> Utilisation (*)

Grâce à ses caractéristiques techniques, cet équipement s'avère particulièrement adapté pour tous les principaux travaux nécessitant une protection contre les risques mécaniques et projections à savoir: meulage, menuiserie, polissage, industrie, laboratoires, sport etc.
Protection contre les UV.

>> Caractéristiques techniques

Lunettes de protection.
Protection anti-UV. Traitement anti-rayures et anti-buée.

- **Oculaire:** épaisseur 2.00 mm.
- **Branches et oculaire:** polycarbonate.
- **Pont de nez:** polycarbonate.
- **Vis:** acier inoxydable.
- **Dimensions:** 134 mm (distance entre les vis).
- **Poids:** 23 grammes.
- **Conditionnement:** - cartons de 100 unités.
  - boîtes de 10 unités.

En savoir plus sur ***www.singer.fr***

>> Principaux atouts

- La fabrication certifiée **ISO 9001 / ISO 14001** vous garantit la fiabilité / régularité de la production et la maîtrise de l'impact environnemental.
- Écran monobloc incurvé (9°) traité anti-rayures et anti-buée.
- Modèle très enveloppant assurant une excellente protection.
- Branches noires aérées. Oculaire incolore. Pont de nez intégré à l'écran.
- Ultra-légères (23 grammes seulement !) et très confortable ! Une valeur sûre !

>> Conformité

Cet équipement de protection oculaire a été testé suivant les normes européennes suivantes:
EN 166 : 2001. Protection individuelle de l'oeil - Spécifications.
EN 170 :2002. Protection individuelle de l'oeil - Filtres pour l'ultraviolet - Exigences relatives au facteur de transmission et utilisation recommandée.
Il est conforme au **Règlement (UE) 2016/425** relatif aux Equipements de Protection Individuelle (**EPI**). **Catégorie II.**
Attestation d'examen UE de type (**module B**) délivrée par **CERTOTICCA,** organisme notifié **n°0530.**
Téléchargez la déclaration UE de conformité sur **http://docs.singer.fr**

Protection-mécanique **(EN166)**	Symbole **FT**	protection contre les particules lancées à grande vitesse à des températures extrêmes (point 7.34. de l'EN166 : 2001). (correspond à l'impact d'une bille d'acier de diamètre de 6 mm et ayant une masse minimale de 0.86 g lancée à 45 m/s).
Qualité optique **(EN166)**	Symbole **1**	Classe 1 (travaux continus).
Numéro d'échelon **(EN170)**	Symbole **2C-1,2**	Perception des couleurs : peut être altérée (sauf marqué 2C). Applications spécifiques : à utiliser avec des sources qui émettent un rayonnement ultraviolet prédominant aux longueurs d'ondes < 313 nm et lorsque l'éblouissement n'est pas un facteur important. Cela s'applique aux rayonnements U.V.C et à la plupart des U.V.B[b)]. Source spécifique : Lampes à vapeur de mercure à basse pression, telles que celles utilisées pour stimuler la fluorescence ou les «lumières noires»., les lampes actiniques et germicides. b) U.V.B:280 nm à 315 nm et U.V.C: 100 nm à 280 nm.

Votre partenaire **SINGER® SAFETY**

SINGER® safety

(*) Exemples d'utilisation données à titre indicatif; il appartient à l'utilisateur final de vérifier si le produit est adapté ou non à l'usage envisagé. Avant toute utilisation, lire la notice jointe avec le produit. Edition LS_2018_07_11 - Crédit photo(s): Singer, Fotolia